

Valeur limite non respectée en 2014

QUELQUES AXES ET LE CENTRE-VILLE A PLUS FORTE CIRCULATION

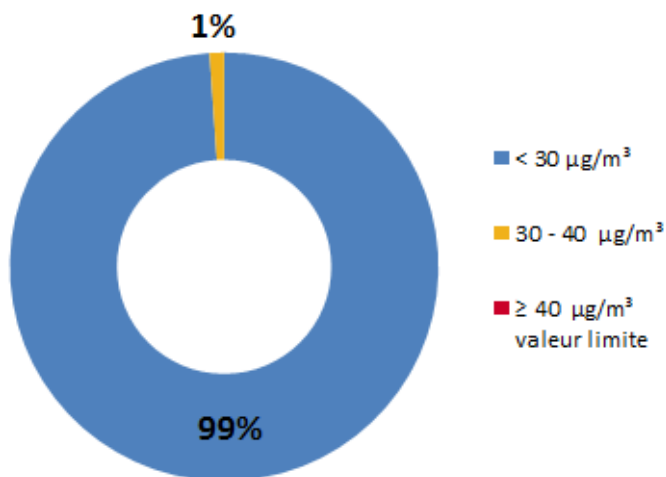
Les lieux dépassant la valeur limite de $40 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{an}$, sont l'autoroute, et les axes à forte circulation dépendants des émissions directes des véhicules :

- ➔ L'autoroute A8, tout au sud de la commune, la Route de Berre (D10), au sud également, reliant Ventabren à Aix.
- ➔ Quelques situations urbaines en raison d'un apport local de pollution par la circulation locale au niveau de la D543 et des rues du centre d'Eguilles.

La valeur limite est respectée sur les quartiers d'Eguilles à caractère résidentiel. Les teneurs en dioxyde d'azote sont peu élevées au niveau des massifs forestiers à l'ouest de la commune, autour de la route de Pelissanne.

Pas de population exposée à la valeur limite

1 % DE LA POPULATION RESIDENTIELLE EST TOUTEFOIS EXPOSEE A DES TENEURS APPROCHANTES DE LA VALEUR LIMITE EN NO_2



Parmi ces résidents, la majorité habite à moins de 50 mètres d'un grand axe de circulation.

Eguilles est une commune d'environ 7 500 habitants

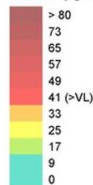
VALEURS RECOMMANDEES

Valeur limite : $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle.
Seuil d'information et de recommandation : $200 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire.

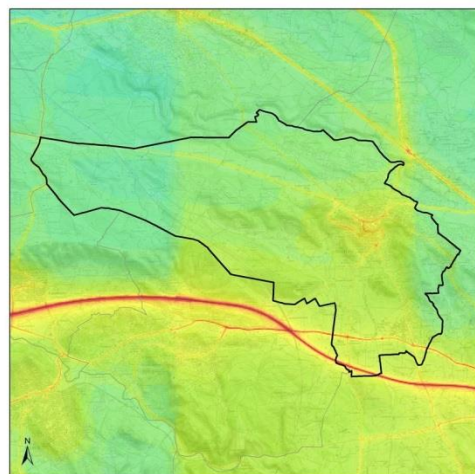
DIOXYDE D'AZOTE - NO_2



NO_2 en $\mu\text{g}/\text{m}^3$



BD ALTI © - IGN PFAR 2000
BD CARTO © - IGN PFAR 2000
Source : Air PACA 2015



Valeur moyenne 2014 en dioxyde d'azote

Nombre d'établissements scolaires exposés à la pollution

Bâtiments d'accueil de la petite enfance et établissements scolaires jusqu'au lycée

	< $30 \mu\text{g}/\text{m}^3$	30- $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$	$\geq 40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (valeur limite)
CPA 370 établissements	285	62	23
EGUILLES 5 établissements	5	0	0

5 établissements d'Eguilles sont situés dans des quartiers sur lesquels la valeur limite n'est pas dépassée.

73 %

Sur la commune d'Eguilles en Provence, avec 73 %, le secteur du transport routier représente la grande majorité des émissions d'oxydes d'azote. Vient ensuite le secteur "agriculture" avec 11 %, puis le secteur résidentiel tertiaire avec 8 %. (Inventaire 2012 Air PACA).

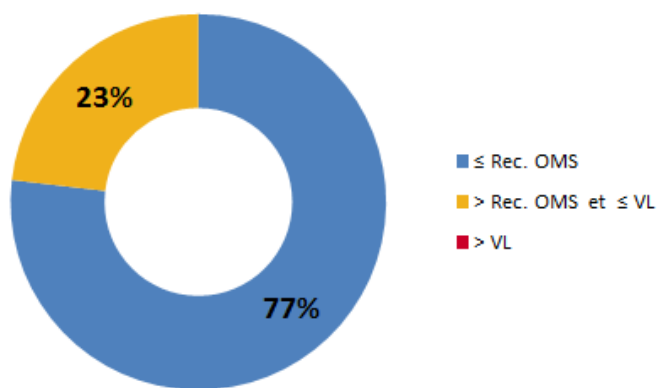
Valeur limite non respectée en 2014

LE SECTEUR RESIDENTIEL TERTIAIRE EMETTEUR DE PARTICULES

- ➔ Les **valeurs limites** sont dépassées sur les grands axes routiers : véhicules légers mais également poids lourds y contribuent.
- ➔ Le secteur **résidentiel tertiaire** est émetteur de particules. Les pics hivernaux proviennent des émissions de particules liées à la demande énergétique (chauffages collectifs, brûlages, ...).

Pas de population exposée à la valeur limite

23 % DE LA POPULATION RESIDENTIELLE EST SOUMISE A DES CONCENTRATIONS SUPERIEURES A LA RECOMMANDATION OMS

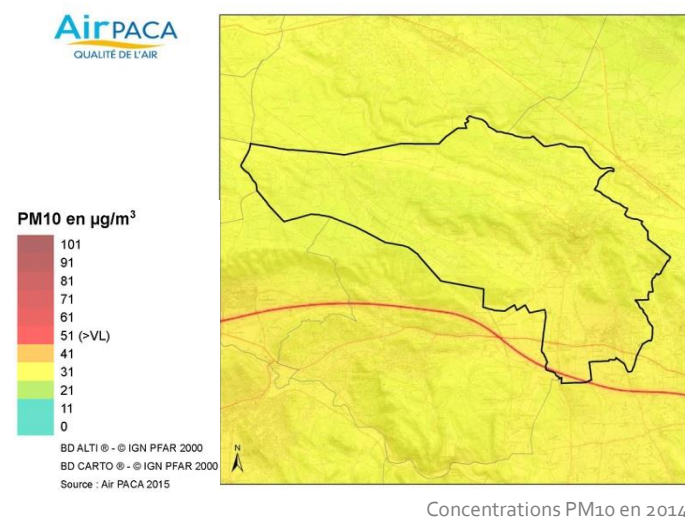


Part de la population exposée aux valeurs de référence

VALEURS RECOMMANDEES

Recommandation OMS (Rec. OMS) : 20 µg/m³ en moyenne annuelle
Valeurs limites (VL) pour la protection de la santé humaine :
 50 µg/m³ en **moyenne journalière** à ne pas dépasser plus de 35 jours par an
 40 µg/m³ en **moyenne annuelle**

PARTICULES - PM10



Nombre d'établissements scolaires exposés à la pollution

	≤ Rec. OMS	> Rec OMS et ≤ VL	> VL
CPA 370 établissements	111	259	0
EGUILLES 5 établissements	4	1	0

48 %

Les particules en suspension de diamètre inférieur à 10 µm (PM10) tracent différents types de sources :

- ➔ la pollution issue du secteur résidentiel tertiaire pour 48 %
- ➔ la pollution issue de l'agriculture, pour 20 %
- ➔ la pollution routière, pour 19 %, avec des particules émises par la combustion des pots d'échappements, l'usure des pneus ...
- ➔ la pollution industrielle - 13 % - issue des installations d'incinération, des procédés, chimie, solvants, métaux,

Transport routier et résidentiel-tertiaire majoritaires

LES EMISSIONS DE POLLUANTS SONT PROPRES A CHAQUE TERRITOIRE

Elles varient pour chaque polluant en fonction des secteurs d'activités et des spécificités locales.

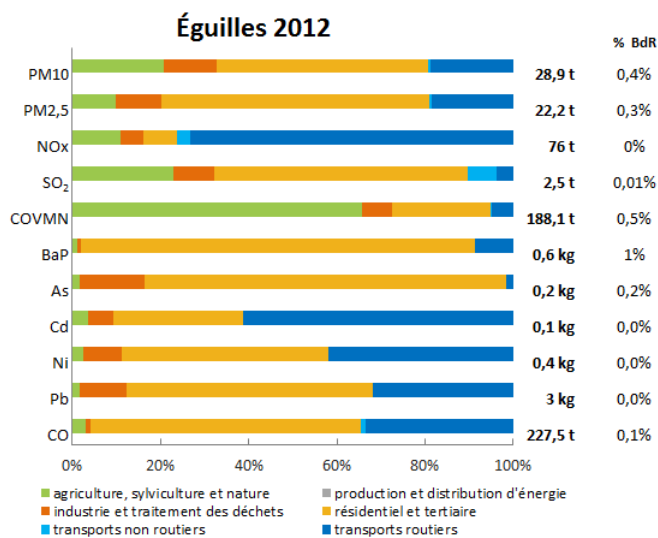
Le résidentiel / tertiaire est majoritairement à l'origine des émissions des polluants sur la commune d'Eguilles ; polluants liés à la combustion (chauffage, brûlages...). Il s'agit de CO, SO₂, particules et B(a)P, induit par le chauffage domestique.

Le transport routier est un émetteur important également : de particules et de NOX (véhicules diesel, PL notamment), de benzène (véhicules essence) et de certains métaux lourds inclus dans les carburants

L'industrie est moins présente sur la commune d'Eguilles, pour moins de 15 % environ pour les particules, le dioxyde de soufre, les COVMN et certains métaux.

L'agriculture, sylviculture et nature est le principal émetteur en COVMN parmi lesquels ceux d'origine naturelle sont majoritaires.

EMISSIONS / ENERGIE



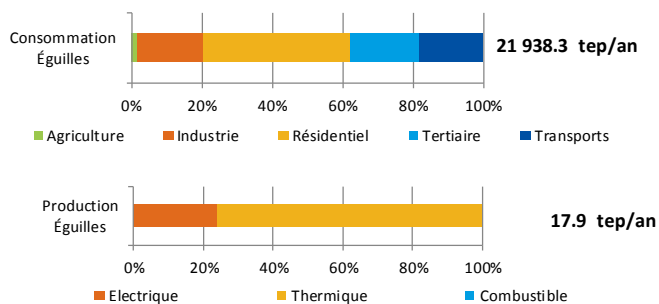
Inventaire Air PACA 2012-v2014

Consommation et production d'énergie

21 938 tep/an

La quantité d'énergie finale consommée sur la commune d'Eguilles correspond à **21 938 tep/an (tonne d'équivalent pétrole par an)**.

La production d'énergie primaire, s'élève sur la commune d'Eguilles à 18 tep/an. Cette production est essentiellement d'origine électrique et thermique.

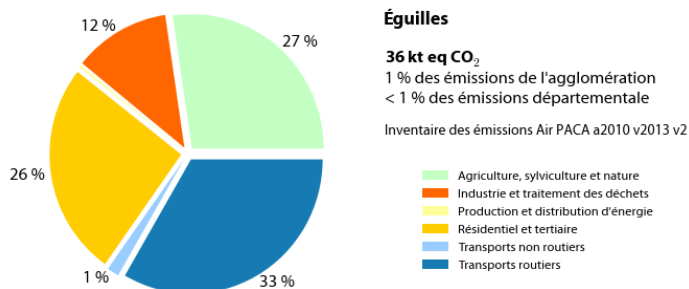


©Base de données Energ'air - ORECA PACA / inventaire Air PACA 2010 v2

Bilan des Gaz à effet de serre

Eguilles émet **36 kilotonnes d'équivalent CO₂ par an**.

Elles sont principalement induites par les 3 sources : transports, secteur résidentiel- tertiaire et agriculture.



LES EFFETS SUR LA SANTE

DIOXYDE D'AZOTE

Les oxydes d'azotes - NOX -, principalement le dioxyde d'azote - NO₂ - peuvent provoquer une altération des muqueuses respiratoires. Ils favorisent laryngites et rhinites. Les NOX interviennent dans le processus de formation d'ozone dans la basse atmosphère. Ils contribuent aussi au phénomène des pluies acides.

PARTICULES

Les particules fines parviennent jusqu'aux bronches, et peuvent-y transporter des allergènes et des molécules cancérogènes. C'est particulièrement problématique pour les jeunes enfants. Les plus fines peuvent passer à travers la membrane pulmonaire dans le sang, et avoir un impact sur le système cardio-vasculaire.

Pour en savoir plus

www.airpaca.org

connaître la qualité de l'air

http://www.aires-mediterranee.org/html/emiprox_frm.htm

les données d'émissions (Emiprox)

<http://www.aires-mediterranee.org/html/energair/>

les données énergétiques (Energair)

www.agglo-paysdaix.fr/environnement/air-bruit.html

la CPA lutte contre les pollutions

www.lesbonsplanspourl'air.org

connaître les plans d'actions pour améliorer la qualité de l'air

itiner'air : estimez l'impact de vos déplacements








Qu'est-ce qu'itiner'air ?

- Application gratuite en ligne
- Géolocalisation de vos trajets
- Evaluation en 2 clics de l'impact de vos déplacements en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Comparaison en termes de pollution et de coûts.

Quels sont les polluants recensés ?

- Principal gaz à effet de serre : dioxyde de carbone (CO₂)
- Polluants émis par les transports :
 - oxydes d'azote (NO_x),
 - monoxyde de carbone (CO),
 - particules en suspension (PM 10),
 - benzène (C₆H₆).

Exemple de comparatif : émissions de dioxyde de carbone et coûts annuels allers retours par type de transport sur un trajet de 10 km

	émissions dioxyde de carbone (g/an)	coût (euro/an)
 voiture	907 491	2 305
 moto	312 779	1 058
 bus	235 810	335
 TER diesel	300 734	210
 TER électrique	24 919	210
 tramway	7 427	335
 vélo	0	211

Source : © Air PACA et © Aspa

Estimer l'impact de vos déplacements ? www.airpaca.org/itinerair/

Contact

Air PACA

Patricia LOZANO - 04 91 32 38 00

Contact

Communauté du Pays d'Aix CPA

Céline SALES – 04 42 93 85 85